SÉNAT DE BELGIQUE.

RÉUNION DU 23 AVRIL 1898.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1898.

(Voir les nºs 102, II, session de 1896-1897, 3, II, et 135, session de 1897-1898, de la Chambre des Représentants; 77, session de 1897-1898, du Sénat.)

Présents: MM. le Baron Berhune, Président; Cappelle, Herry, Le Cler, Allard et le Chevalier Descamps, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission des Finances a délibéré sur le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1898. Elle n'a pas cru devoir, vu le peu de temps dont elle disposait, se livrer cette année à un examen particulier des questions importantes qui se rattachent à ce Budget. Elle estime que cet examen sera plus utilement entrepris lorsque le Budget présentera dans son ensemble toutes les dépenses relatives à la reprise des lignes de chemin de fer.

En conséquence, votre Commission des Finances a l'honneur de vous proposer l'adoption du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1898.

Le Rapporteur, Chevalier DESCAMPS. Le Président, Baron P. BETHUNE.